

AGENDA 21, une démarche, un programme

d'action définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de notre commune.

C'est l'engagement de la collectivité dans un projet d'avenir.

Les principales étapes :

- une **phase de diagnostic** assurée par l'association *Notre village*, exposée en réunion publique le 13 juin 2014
- une **phase de concertation** de la population par l'émission d'idées d'actions lors de 3 réunions publiques le 13 juin, le 10 octobre et le 12 décembre 2014
- la **phase de construction du programme d'action** pour 3 ans précisant la nature des actions, les objectifs, les moyens et le coût estimatif à partir de 2015.

✂ _____

RÉUNION DES GROUPES DE TRAVAIL

NOM, prénom : _____

Adresse mail – coordonnées : _____

Je suis intéressé pour participer à

l'axe 1

l'axe 2

l'axe 3



AGENDA 21, C'EST PARTI !...

Agissons pour que nos idées deviennent des actions

Élus et citoyens ont élaboré une liste d'idées pour le Développement durable à l'échelle de la Commune lors de 3 réunions publiques ou en répondant à la consultation organisée par la Municipalité. Nous les en remercions.

Ces idées ont été regroupées selon 3 axes.

Il s'agit maintenant pour vous de rejoindre les groupes afin de sélectionner, préciser, prioriser et lancer les actions.

10 mars 2015 : axe 1 : un village accueillant et solidaire

17 mars 2015 : axe 2 : un village éco-responsable (gestion des déchets – prévention et culture du risque)

31 mars 2015 : axe 3 : un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources naturelles

Salle Pierre Dupoizat

20 h. 30

UN VILLAGE ACCUEILLANT ET SOLIDAIRE

Partager une culture de la nature

Créer des jardins pédagogiques (cf. jardin passerelle)

Organiser un troc de plantes et graines et permettre des échanges sur les trucs et astuces de jardinage

Créer un aménagement paysager, convivial et ludique sur le site du Lac (espace contigu au skate) + proposition de toilette sèche

Améliorer l'entretien et la signalisation du sentier Rivière : signalisation en direction de Chessy, informations pédagogiques et l'intégrer dans le programme Géopark

Veiller, dans le cadre du remembrement et de l'autoroute, au maintien des sentiers communaux, proposer l'aménagement de boucles et améliorer l'entretien sur l'ensemble du territoire communal

Répertorier les différents usages des routes et chemins (vélos, trottinettes, rollers, marche à pieds) renforcer la sécurité et faire évoluer la signalisation : vitesse, route partagée...)

Développer les modes doux par création de pistes cyclables : Route de la vallée entre Châtillon et Chessy - Route de l'Arbresle entre les hameaux, le collège et le village

Créer un pedibus de La Colletière aux écoles

Favoriser les déplacements piétons dans la commune

Sécuriser les arrêts des transports scolaires

Créer un cheminement piéton dans le vallon du ruisseau d'Alix

Renforcer l'accessibilité des personnes handicapées dans le village

Améliorer le plan de circulation dans le village en étudiant toutes les entrées et sorties

Rendre plus accessible le passage souterrain de la route départementale

Étudier la possibilité de démonstration/utilisation de vélos électriques lors d'une manifestation

Favoriser l'essor du vélo électrique (Commune, Communauté de communes, événementiel)

Améliorer l'information sur les transports à la demande, le covoiturage et Inciter, pour les transports à la demande, à l'utilisation de voitures électriques.

Promouvoir le projet Tram-train au-delà de Lozanne dans la vallée d'Azergues

Favoriser l'action des jeunes destinée à promouvoir un comportement éco-citoyen

Créer un conseil d'enfants

Sensibiliser les enfants au développement durable et à l'écologie

Soutenir et aider les enfants dans leurs scolarités (aide aux devoirs en particulier pour les collégiens)

Culture et cohésion sociale

Renforcer les liens entre le bourg et les hameaux

Mutualiser les actions culturelles (médiathèque, CCAB, Cap générations) et valoriser les actions du développement durable

Diversifier les services de la médiathèque.(lieu d'échange et ludothèque)

Inform sur la diversité » des activités artisanales, commerçantes, agricoles (forum emploi) et favoriser le développement des artisans et commerçants (penser aux marchés)

Organiser et pérenniser la semaine de solidarité

Améliorer l'accueil des touristes en proposant des modes doux

Poursuivre les actions de solidarité intergénérationnelle

Organiser l'aide au déplacement des personnes isolées (penser au minibus)

Poursuivre l'aménagement du cœur du village pour améliorer l'accessibilité favoriser la sécurité, développer la convivialité

Organiser un jumelage

Proposer le concept d'une Accorderie (entraide et idée de mettre en relation des personnes pour des échanges de services)

Créer un lien entre les jeunes du Chantier international et les habitants

Répondre aux besoins en salles : devenir du Mille-club, couverture de l'espace périscolaire/maternelle/CAP, Pressoir banal

UN VILLAGE ÉCO-RESPONSABLE

gestion des déchets - prévention et culture du risque

Diminuer la production de déchets tout en favorisant le tri et le recyclage

Utiliser un broyeur itinérant

Réaliser une fiche d'information sur la confection du compost (et atelier fabrication composteur)

Participer à l'optimisation des systèmes de collecte et de tri des déchets (système enterré...) et travailler avec la Communauté de Communes sur le principe de la redevance incitative

Inform et sensibiliser la population et les associations sur la collecte sélective

Poursuivre la participation au compostage des déchets au collège et initier un composteur à l'école

Examiner la faisabilité d'un changement de la filière d'élimination des boues de la station d'épuration

Organiser la collecte des recyclables dans les bâtiments administratifs (mairie, écoles, médiathèque, CAP...)

Organiser le ramassage des encombrants pour les personnes sans moyen de locomotion

Avoir pour objectif la réduction de la production des déchets (ex : redonner une deuxième vie aux objets, atelier de recyclage

Initier une démarche de gestion des remblais et gravats

Prévention et culture du risque

Inform sur les risques domestiques : utilisation des produits chimiques, des polluants volatils - sur les risques sanitaires nouveaux : émergeant comme ceux des ondes électromagnétiques - sur la sécurité dans les maisons

Initier des actions contre les nuisances sonores : contribuer à la recherche d'une solution efficace pour réduire la nuisance sonore de l'autoroute sur les hameaux - nuisances sonores de la D385 (voir avec le Département) - nuisances des engins à moteurs de toute origine et les musiques intempestives

Améliorer la compréhension, l'application de la réglementation et du suivi des mesures dans le domaine de la pollution de l'air (brûlage déchets verts, émissions gazeuses industrielles..)

Motiver les responsables des sources lumineuses du territoire géographique pour diminuer leurs nuisances lumineuses (p.m.économie d'énergie)

Sensibiliser les habitants au zéro pesticide

Améliorer la technique de désherbage communal

Renforcer la lutte contre l'ambrosie

Renforcer l'action des référents *ambrosie* de la Communauté de communes en participant activement à créer et faire vivre un réseau de référents

Organiser des événements de sensibilisation à la santé publique

Anticiper et prévenir la couverture médicale

Développer et améliorer la vigilance en cas de risques météorologiques

Envisager des installations pour maîtriser les eaux de ruissellement sur le bassin versant du ruisseau d'Alix

Réactiver la nécessité de traiter la réduction des effets des crues du ruisseau d'Alix

Limiter l'imperméabilisation des sols lors des divers aménagements

Renforcer le champ des risques pris en compte dans le PCS tel qu'un accident grave sur A89 sur le territoire de la commune

UN VILLAGE MOBILISÉ

pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources naturelles

Promouvoir les enjeux de la biodiversité par des actions collectives simples

Poursuivre l'inventaire de la faune et de la flore

Mettre en valeur et préserver le patrimoine aquatique (cours d'eau, mares, zone humide)

Sensibiliser à des plantations adaptées aux sols de la région

Effectuer un bilan du patrimoine communal existant

Augmenter les zones plantées et ciblées les plantes favorisant la biodiversité sur la zone communale

Initier une démarche comparable à l'opération les incroyables comestibles (penser relation avec opération potager au collège)

Adapter le fauchage et l'élagage à la biodiversité et à la sécurité

Réaliser des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux et chauves-souris

Réaliser des abris à insectes

Organiser un troc de plantes et graines et permettre des échanges sur les trucs et astuces de jardinage

Réhabiliter l'ancien réservoir d'eau des Floquettes en gîte hivernale pour les chauves-souris

Catalyser une stratégie de plantation de haies sur le territoire sur le remembrement en cours

Limiter les plantes invasives

Évaluer la qualité des sources de la commune

Favoriser la culture anti gaspillage au quotidien pour la préservation des ressources naturelles

Diminuer la consommation d'électricité de la commune en réorganisant des éclairages publics

Réaliser un bilan des consommations de chaque bâtiment public, le porter à la connaissance des usagers pour inciter aux économies. Poursuivre l'isolation

Sensibiliser aux différents modes de chauffage et valoriser l'utilisation des déchets bois

Réaliser un comparatif des différents modes d'éclairage et types d'ampoules

Privilégier pour les achats de fournitures et de services, les entreprises respectant l'environnement, utilisant les produits locaux...

Introduire progressivement des repas Bio à l'école et sensibiliser à leurs réalisations en privilégiant les circuits courts et en utilisant les produits de proximités

Sensibiliser aux pertes d'énergie dans les bâtiments d'habitation (caméra infrarouge) - Informer sur les solutions

Inciter consommateurs et collectivités à diminuer leurs consommations en eau du robinet : réduire les fuites et le gaspillage

Sensibiliser particuliers et collectivité à la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, évaluer les capacités de récupération des bâtiments publics et faciliter l'obtention de récupérateurs d'eau (via la Communauté de Communes)

Mieux gérer les eaux de ruissellement, éviter l'engorgement de la station d'épuration (bassin de rétention)

Diminuer la consommation de carburant des véhicules communaux

Développer l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire sur panneaux, éclairage ou en toiture, éoliennes)